

Compte-rendu du Conseil d'administration du jeudi 12 mars 2020.

Le conseil d'administration a débuté à 14h15. M. Storz déroule l'ordre du jour et donne la parole à M. Minche qui débute par la répartition de la DGH.

❖ La DGH :

- ❖ Mr Minche explique que la DGH est répartie en respectant la réforme de la TVP, pour la montée en première, mais aussi en anticipant la terminale pour la rentrée 2021. Tant pour les enseignements généraux que professionnels. Aucune fermeture de poste... mais un rééquilibrage des heures en enseignement pro sur tous les niveaux, conforme à la réforme de la TVP.

M. Minche procède à la vérification de la structure de la DGH, par classe en commençant par les effectifs, les besoins et leur répartition. Il indique qu'en tertiaire figurent deux groupes de LOG (1 et 2), pour les 2GATL1 et les 2GATL2 se pose la nécessité au prochain conseil de classe de connaître les orientations des élèves (GA et Logistique) pour leur passage en classe de 1^{ère}.

Un bilan par discipline est également fait par M. Minche.

M. Smorag pose la question des heures en génie mécanique construction et évoque le cas de M. Lacroux (TZR) actuellement à 16h par semaine et qui passe à 11 heures l'année prochaine.

Enfin M. Minche réaffirme qu'il garde des heures pour avoir de la souplesse (AP PP, ...).

M. Smorag pose la question des heures payées en plus aux collègues qui organisent des voyages, ont la charge du site du lycée, ... M. Minche précise que ce sont des heures fléchées (INP) qui correspondent à des heures faites tout au long de l'année. M. Smorag évoque les heures faites par les collègues aux ateliers pour réparer des machines en panne. Il demande si ces heures peuvent être rémunérées. M. Minche explique que ces heures se font ponctuellement et ne peuvent donc pas être rémunérées. Si panne il y a, il faut les faire réparer, faire faire des devis, ...

M. Gras s'inquiète du nombre d'élèves de TGSAD attendus l'an prochain : 31. Il explique que l'actuelle classe de 1GSAD a perdu beaucoup d'élèves cette année, certains veulent partir. Les redoublements ne pourront pas compenser selon lui cette perte d'élèves. M. Minche s'en inquiète aussi mais pense qu'ils pourront compenser avec les TGECO.

Une fois ces précisions apportées, il est procédé au vote de la DGH. A l'unanimité les membres présents du conseil d'administration votent pour la DGH.

❖ Les affaires financières :

M. Guillaume prend la parole et débute par une dépense de 13% du total prise en charge par le lycée.

Il demande la ratification de l'aide perçue émanant de la région pour aider les familles, et un avenant pour la journée porte-ouverte du vendredi 6 mars 2020 (collégiens du Collège de Beaurevoir).

Les membres du Conseil d'administration votent « pour » ces demandes à l'unanimité.

❖ Les sorties pédagogiques :

M. Guillaume demande aux membres du Conseil d'administration de voter :

- le remboursement aux familles des voyages annulés.
- la convention Pro tandem dans le cadre de l'échange franco-allemand (Erfurt) de l'intervenante allemande.
- la convention Erasmus plus pour donner mandat à M. Storz dans le cadre du projet porté par la région (pour que des Bac Pro puissent réaliser des stages à l'étranger)
- l'ensemble des sorties pédagogiques figurant sur le tableau en gris.

Les membres du Conseil d'administration votent « pour » ces demandes à l'unanimité.

❖ Les questions diverses :

M. Storz indique que les enseignants n'ont pas déposé de questions diverses mais que les parents d'élèves lui en ont transmises, auxquelles il a répondu. Nous lui demandons la nature de ces questions. M. Storz répond qu'il s'agit de la situation du Greta, des dégradations et des dispositions prises par l'établissement face au coronavirus.

Il précise que depuis le 29 février 2020 tous les voyages scolaires à l'étranger sont suspendus. M. Guillaume précise que les sorties ne sont pas suspendues sauf s'il s'agit d'un territoire à risque.

M. Smorag fait part du cas d'un élève qui est en attente d'une réponse pour un stage, l'entreprise ne lui a pas encore répondu compte tenu des risques sanitaires liés au coronavirus. M. Smorag s'inquiète que le coronavirus empêche des élèves de faire leurs PFMP. M. Minche précise qu'à ce jour aucune restriction n'est décidée pour les déplacements lors des stages.

M. Gras s'inquiète que des élèves de l'Oise doivent rester chez eux et que des collègues résident dans ce même département puissent se rendre au lycée. M. Guillaume répond que les collègues sont plus à même de respecter les règles sanitaires que les élèves.

M. Smorag demande alors s'il y a du savon dans les ateliers. M. Guillaume répond en lisant le message de Mme Lefèvre Carole, précisant que des photos ont été prises et témoignent de la présence de savon aux toilettes des ateliers. M. Guillaume annonce qu'il a demandé des distributeurs de savon pour mettre dans chaque vestiaire des ateliers. Chaque élève pourra se laver les mains pendant les pauses.

M. Smorag demande alors tous les combien de temps un élève doit se laver les mains. M. Guillaume lui répond que tout dépend des pratiques de chacun et que les recommandations sont journalières et évoluent très vite. De toute façon, il faut remplacer les torchons par du papier pour des raisons évidentes d'hygiène. Il réaffirme que les toilettes ne sont fermées que lorsqu'il faut y effectuer des réparations.

M. Minche termine en précisant que finalement l'espace scolaire Condorcet compte beaucoup de points d'eau.

M. Smorag pose la question des souris d'ordinateurs. Chacun les utilisent et cela peut être vecteur de contamination. M. Guillaume prend l'exemple d'un établissement où les utilisateurs (élèves, professeurs, ...) viennent avec leur propre matériel. Cela évite les dégradations également.

A 15h20 le conseil d'administration se termine.

Mme Deleury Marie, secrétaire de séance.

